

Réunion du 29 mai 2015

L'an **deux mil quinze**, le **vendredi 29 mai**, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session extraordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 22 mai 2015

Présents : MM. ROUANNE Hervé, REVEILLER Michel, BITARELLE Jean-Claude, RENARD Marie, LASSURE Annie, BROUSSE Michel, COUSQUE Cyril, VEYSSIERE Alain, SEININGE Henri, RIGAUX Joël, MOULENNE Laurent

Absent : -

Monsieur COUSQUE Cyril a été élu secrétaire.

2015-05-29-024 - Evolution des structures intercommunales sur le territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République prévoit une clarification du partage des compétences entre les divers niveaux de collectivités territoriales (Communes et EPCI, Départements, Régions), ainsi qu'une nouvelle définition des seuils démographiques minimums des Communautés de Communes (20 000 habitants, 5 000 habitants en zones très rurales).

Dans ce cadre, les EPCI adhérents au Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne ont lancé une étude sur l'évolution des structures intercommunales pour réaliser un état des lieux des différentes structures, une étude d'impacts financiers, fiscaux, budgétaires et une analyse des compétences en fonction de 2 scénarii (1 communauté de communes avec Beynat-Beaulieu-Meyssac-Argentat-Mercoeur-Saint Privat, ou 2 communautés de communes avec Beynat-Beaulieu-Meyssac d'une part et Argentat-Mercoeur-Saint Privat d'autre part.

Des réunions de présentation aux élus de cette étude ont eu lieu les 20 et 21 mai dans des conditions d'informations qui n'ont donc pas permis une participation importante.

Néanmoins Monsieur le Maire précise que le compte rendu a été distribué à tous les conseillers municipaux préalablement à la réunion de ce jour.

Il indique que l'ensemble des Conseils municipaux est amené à se prononcer dans la mesure du possible en faveur de l'un des deux scénarii de façon qu'à l'occasion de la conférence des Maires du 1er juin, une tendance puisse émerger au niveau du Pays.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **se montre favorable** très majoritairement à une nouvelle intercommunalité à l'échelle du Pays regroupant Beynat-Beaulieu-Meyssac-Argentat-Mercoeur-Saint Privat,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant la délibérations n° 2015-05-29-024 établie sur 1 page.

ROUANNE Hervé,

REVEILLER Michel,

BITARELLE Jean-Claude,

RENARD Marie,

LASSURE Annie,

COUSQUE Cyril,

BROUSSE Michel,

VEYSSIERE Alain,

SEININGE Henri,

RIGAUX Joël,

MOULENNE Laurent,